

Préavis N° 6-2021 au Conseil communal

sollicitant

un crédit de CHF 610'000.00 destiné à la requalification de la
route des Flumeaux dans sa partie inférieure, première étape

Date proposée pour la séance de la Commission :
Mercredi 21 avril 2021 à la suite de l'examen du préavis n°5-2021
Castelmont, salle 1&2

Délégué de la Municipalité : Michel Pellegrinelli

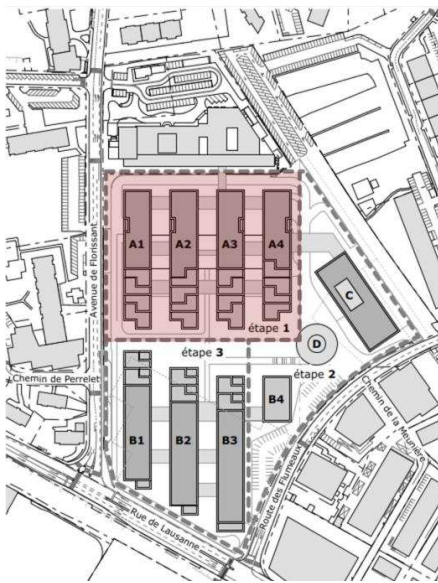
Prilly, le 30 mars 2021

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Lors des travaux de mise en séparatif du secteur Pâquis-Meunière-Flumeaux réalisés entre 2014 et 2015 dans le cadre du préavis N° 3-2013, l'aménagement définitif du campus Square One n'était pas encore connu. La Municipalité avait donc pris l'option de laisser la chaussée dans un état provisoire et de n'en réaliser les finitions qu'une fois la géométrie des accès définie.

Les aménagements définitifs de l'accès sont maintenant arrêtés, tout comme la date de mise à disposition aux utilisateurs du lot A du campus. Il est donc temps de finaliser les aménagements publics y relatifs.



A ce stade, le calendrier de réalisation du lot B n'étant pas encore arrêté, une réalisation en étapes a été prévue. Ainsi, la géométrie de la partie inférieure du tronçon, au droit du bâtiment «Bobst» historique, ne pourra être finalisée qu'une fois l'architecture du lot B du campus figée. A ce stade, cette partie de l'axe restera donc inchangée, tout comme l'arrêt de bus qui s'y trouve. La Municipalité estime néanmoins que la première étape peut être réalisée dès maintenant.

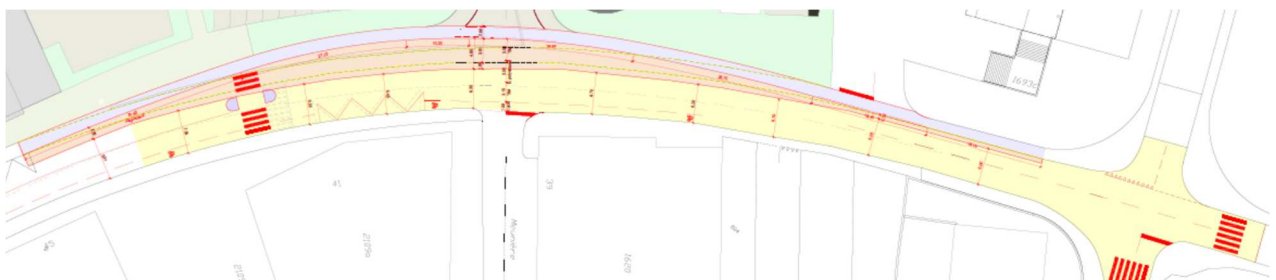
1. Description du projet

Le chantier se décompose en trois phases.

En premier lieu, il faudra terminer la sécurisation du réseau de gaz débutée lors du chantier de 2015 par la suppression de la deuxième moitié d'un passage inférieur technique traversant la chaussée, la première moitié ayant été supprimée lors des travaux de 2015 (voir plan en annexe 2).

Ce chantier est planifié durant la seconde quinzaine du mois de mai. Il impliquera aussi une modification de l'alimentation du feu de signalisation de l'accès au garage sous-terrain du centre commercial.

Ensuite, il s'agira d'abaisser les réseaux qui se situent sous le trottoir ouest actuel de la route des Flumeaux pour les positionner sous les fondations du futur axe routier.



Finalement, l'élargissement de la chaussée et le déplacement du trottoir seront réalisés.
Ces travaux routiers se débiteront en juillet 2021 pour une durée de 8 semaines.
La pose du tapis phonoabsorbant ainsi que les marquages définitifs seront réalisés durant l'été 2022.

2. Coûts des études et des travaux

Les coûts de ces études et de ces travaux se résument comme suit :

Etudes et analyses préliminaires	CHF 14'600.00
Relevé de géomètre	CHF 10'000.00
Sondages	CHF 4'600.00
Déplacement de réseaux	CHF 10'000.00
Génie civil réseaux	CHF 80'000.00
Génie civil route	CHF 317'000.00
Travaux de génie civil	CHF 295'000.00
Marquages	CHF 22'000.00
Travaux suppression passage inférieur	CHF 71'500.00
Génie civil	CHF 65'000.00
Signalisation routière	CHF 6'500.00
Total	CHF 493'100.00
Divers et imprévu (15 %)	CHF 73'965.00
Montant total HT	CHF 567'065.00
TVA 7.7 %	CHF 43'664.00
Montant total TTC	CHF 610'729.00
Arrondis	CHF - 729.00
Montant total TTC arrondi	CHF 610'000.00
Participation SICPA	CHF 115'000.00
Total à charge de Prilly	CHF 495'000.00

Un montant pour «Divers et imprévus» de 15 % a été ajouté aux montants ci-dessus, afin de prendre en compte d'éventuels événements fortuits ou prestations inattendues auxquels il y aurait lieu de faire face. Il est supérieur au 10 % habituellement appliqué en raison du grand taux d'incertitude qui s'applique ici. En effet, les réseaux à déplacer sont mal connus et il est plausible que des variations de prix substantielles puissent s'appliquer.

6. Incidences financières

Budget d'investissement	Total	2021	2022	2023	2024	2025
<i>Montant en CHF arrondis</i>						
Dépenses (crédit d'ouvrage)	610'000	500'000	110'000			
Subventions	0	0				
Participations ou autres	-115'000	0	-115'000			
Total investissements net	495'000	500'000	-5'000	0	0	0
<i>Paramètres de base</i>						
Durée d'amortissements	30					
Année début de l'amortissement	2023					
Année bouclage du préavis	2052					
Taux d'intérêts moyen	1.50%					

Budget de fonctionnement	2021	2022	2023	2024	2025
<i>Montant en CHF arrondis</i>					
<i>Intérêts</i>					
Charge d'intérêts 3909.000.4300		7'500	7'400	7'200	6'900
<i>Amortissements</i>					
Charge d'amortissements 3311.000.4300			17'000	17'000	17'000
<i>Autres charges</i>					
Néant					
Total charges fonctionnement		7'500	24'400	24'200	23'900
<i>Autres recettes</i>					
Néant					
Total recettes fonctionnement					
Total charges fonctionnement net		7'500	24'400	24'200	23'900

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 6-2021,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'octroyer un crédit de CHF 610'000.00 destiné à la requalification de la route des Flumeaux dans sa partie inférieure, première étape;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante ou par le recours à l'emprunt bancaire;
3. d'amortir cette dépense d'investissement sur une durée de 30 ans à raison de CHF 17'000.00 par année par le compte 3311.000.4300 dès l'année qui suit la fin des travaux;
4. de comptabiliser annuellement la charge d'intérêt dans le compte 3909.000.4300;
5. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du présent préavis en vue de sa mise en œuvre.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 mars 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Annexes :

1. Plan suppression du passage inférieur
2. Plan élargissement de la chaussée